



*Communiqué de presse*

***Hauts-de-Seine-Yvelines : une fusion sur le dos des populations***

BRIGITTE  
GONTHIER-MAURIN

SENATRICE  
DES HAUTS-DE-SEINE

GROUPE COMMUNISTE  
REPUBLICAIN  
ET CITOYEN

*Vice-présidente  
de la Commission  
de la Culture,  
de l'Education  
et de la Communication*

*Vice-présidente  
de la Délégation  
aux droits des femmes  
et à l'égalité des chances  
entre les hommes  
et les femmes*

La majorité de droite du Conseil départemental des Hauts-de-Seine a adopté ce matin une délibération demandant le regroupement volontaire des départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines auprès du Gouvernement.

Mon opposition à ce projet n'est pas un refus de voir coopérer entre eux les territoires. Bien au contraire. Car renforcer la coopération avec les territoires voisins est une évidence et une nécessité.

Cependant, ces coopérations doivent se faire à l'échelle de territoires dont la cohérence correspond à la vie des populations, des habitant-e-s et salarié-e-s.

Toutes les études démontrent que c'est à l'échelle de la zone urbanisée de l'Ile-de-France que les populations vivent, travaillent, étudient, se cultivent, se distraient. C'est à partir de cette réalité qu'il faut travailler à des coopérations pertinentes.

Et coopérer peut se faire sans fusionner !

De plus, cette fusion va intervenir - si le Gouvernement répond favorablement à cette demande comme cela est à craindre - à marche forcée sans aucune consultation des Hauts-séquanais-e-s et des Yvelinois-e-s.

Enfin, cette fusion est motivée par la volonté de peser face à la Métropole du Grand Paris dans une logique de mise en concurrence des territoires et d'économies d'échelle du service public.

C'est cette logique que je combats car elle se fait toujours aux dépens des populations, notamment des plus fragilisées.

C'est pourquoi, je soutiens la demande de mes collègues du groupe Front de gauche et citoyens au Conseil départemental des Hauts-de-Seine d'une consultation de la population hauts-séquanaise avant toute fusion des collectivités départementales des Hauts-de-Seine et des Yvelines en une seule collectivité départementale.

Le 30 juin 2017